**Congés : ce sont les protestations collectives qui ont conduit la direction à revoir sa copie !**

**La défense des congés et la nécessité d’un rapport de force !**

Lors de la 3ème réunion sur les congés du mardi 06 février, **la direction a tenu compte des protestations de salariés à Sochaux qui avaient l’assentiment d’une très grande majorité des salariés**, du climat de contestation générale qui s’est cristallisée dans le groupe, pour finalement, revoir sa position sur les congés de 2024. Le DRH a concédé :

* L’arrêt de la fabrication les S32 et S33 soit du samedi 03 août au lundi 19 août inclus.
* Possibilité de prendre la semaine 31 pour tous ceux qui le souhaitent : un formulaire sera distribué à cet effet aux salariés qui souhaitent bénéficier de leurs 3 semaines consécutives (S31, S32, S33). De plus la direction veut produire sur 1 seule équipe pendant cette semaine avec des intérimaires + des salariés en CDI VOLONTAIRES : elle estime avoir assez de volontaires pour cela. Elle verse donc 1 jour de congé supplémentaire à ceux qui accepteront de positionner leur 3ème semaine en juin ou septembre ou octobre.
* Un jour de notre 4ème semaine serait positionné le 10 mai pour faire le pont (confirmé au CSE d’Avril)
* Le reliquat de notre 4ème semaine sera à la main des salariés.
* La 5ème semaine sera positionnée du lundi 23 décembre au mardi 31 décembre avec le jour de solidarité (Annualisation/RTT) placé le mercredi 1er janvier 2025.

Concernant le jour supplémentaire attribué aux salariés ne prenant que 2 semaines durant le mois d’août, **la CGT considère que l’ensemble des salariés devraient en bénéficier**. La direction utilise ce don d’un jour de congé de plus pour "*féliciter*" les salariés qui amputent leurs congés payés mais surtout comme un appât pour faire accepter ultérieurement que 15 jours de congés en été, sans un jour de congé de plus !

**Bénéficier de nos congés payés à notre gré, n’est pas une faveur, c’est un droit**, et puis, pour la très grande majorité des salariés, deux semaines ne suffisent pas pour récupérer physiquement et mentalement !

Pour la CGT, la vertu de la « pseudo négociation en tête à tête » vantée par des syndicats c’est mentir aux salariés ! Tous les syndicats, excepté la CGT, ont donné la possibilité à la direction centrale d’imposer 15 jours de congés dans toutes les usines, **il n’y avait donc plus rien à discuter localement !**

**Ce sont les débrayages massifs de centaines de salariés à Poissy, Sochaux, Hordain et Caen et le risque que les contestations s’amplifient qui ont fait que la direction a dû revoir sa copie !**

**Lors de cette 3ème réunion officielle, la CGT a rappelé l’ensemble des réclamations adoptées par les salariés aux assemblées générales de grévistes à savoir :**

1. Au minimum 3 semaines consécutives en été avec possibilité de 4 semaines consécutives pour ceux qui en feront la demande.
2. Que la 4ème semaine soit flottante et à leur libre disposition.
3. Que les dates de congés soient fixées dès à présent, sans attendre avril, afin de leur permettre de satisfaire la nécessité de s'organiser et leur éviter toutes complications pénalisantes.
4. Que la direction paye les heures de grève pour les arrêts de travail des salariés liés aux difficultés que votre projet d’organisation du temps de travail et congés principaux de 2024 suscite.

**Tout n’a pas été obtenu, mais, sans les protestations des salariés et l’approbation de ceux qui ont hésité à s’y mettre, la direction n’aurait pas revu sa copie !**

Lors de cette réunion, la CGT a dénoncé la rapacité de l’entreprise qui bat des records de profits et qui s’attaque aux congés payés des salariés pour leur retirer ces moments de liberté auxquels ils tiennent.

**Cela dit, nous pouvons être fiers de ne pas avoir protesté pour rien !**

**Bien sûr, il n’est pas dit que la direction ne reviendra pas à la charge dans les années à venir…**

**Si tel était le cas, nous mobiliser encore plus nombreux sera nécessaire !**

**DES ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE RÉVOLTANTES**

En fin de semaine dernière des jours étaient travaillés dans certains secteurs, malgré le chômage pour la plupart des travailleurs. PSA aurait transmis la consigne à Véolia de maintenir les ateliers à seulement 10 °C, notamment à QCP alors qu’avant c’était 12 ou 13 degrés, **ce qui était déjà bien insuffisant !**

Pour augmenter un peu la température, des canons de chauffage à essence ont été déployés mais ce n’était pas du tout suffisant pour que nous n’ayons pas froid. C’est révoltant quand on sait que l’entreprise bat des records de profits et qu’elle n’est pas capable d’assurer une température correcte des ateliers.

**Après on viendra nous demander de répondre à un formulaire sur le bien-être au travail : on saura quoi leur répondre !**